

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2015** fournie par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



MOINS DE 35 ANS POUR UN TIERS DES SALARIÉS

Globalement, les salariés de la région sont un peu plus âgés que la moyenne nationale.

Néanmoins, le secteur cadre de vie-technique se distingue par une population relativement plus jeune.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

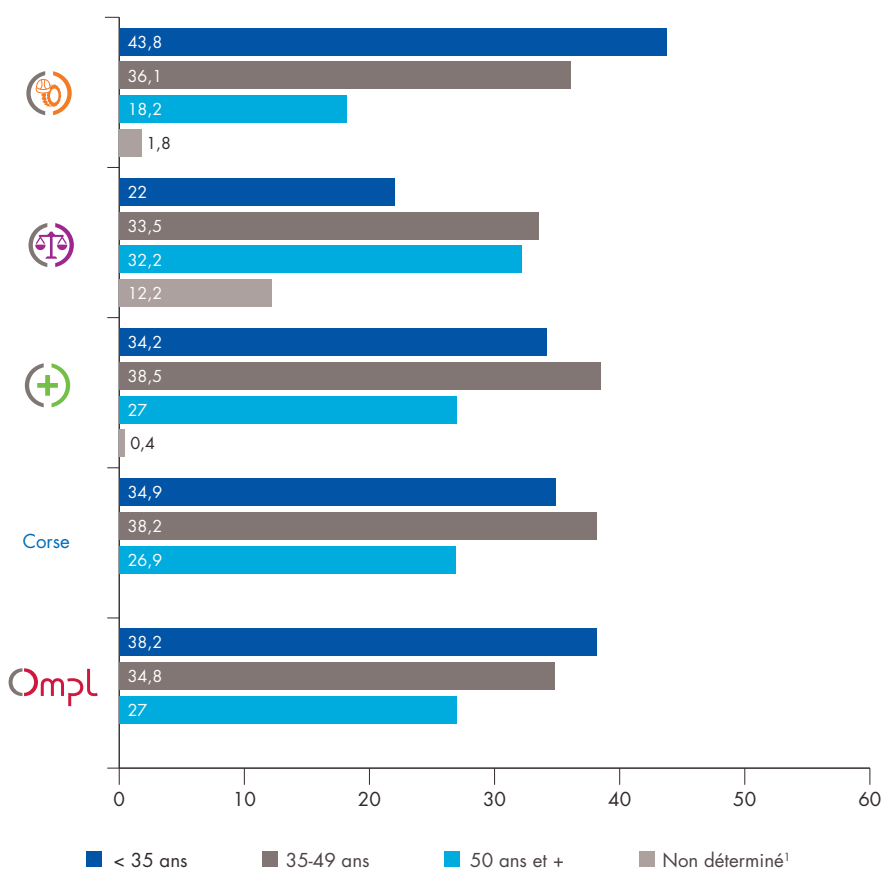


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par tranche d'âge et secteur (%)





FORTE VARIABILITÉ ENTRE LES BRANCHES

- Par un effet volume, la branche des entreprises d'architecture impacte fortement les répartitions du secteur cadre de vie-technique. Dans les cabinets de géomètres, les salariés tendent à être plus jeunes.
- Les proportions du secteur juridique sont structurées par les cabinets d'avocats. Mais, les seniors sont surreprésentés dans les études d'huissiers de justice.
- Si les classes d'âge intermédiaires dominent dans le secteur santé, leur surreprésentation est marquée dans les cabinets dentaires.

Répartition des salariés par tranche d'âge et branche (%)

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +	Non déterminé ¹
	43,8	36,1	18,2	1,8
	46,0	36,6	17,4	0,0
	ND ¹	52,4	23,8	23,8
	40,6	40,6	18,8	0,0
	55,0	26,7	18,3	0,0
	22,0	33,5	32,2	12,2
	ND ¹	ND ¹	ND ¹	100,0
	22,1	33,8	27,6	16,6
	ND ¹	ND ¹	ND ¹	100,0
	23,4	35,1	41,5	0,0
	34,2	38,5	27,0	0,4
	21,5	50,0	28,5	0,0
	32,8	41,5	25,8	0,0
	22,1	39,8	38,0	0,0
	42,2	34,1	23,7	0,0
	47,7	35,1	11,7	5,4
Corse	34,9	38,2	26,9	0,0
Ompl	38,2	34,8	27,0	0,0

1. Salariés dont la classe d'âge n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.